



BANQUE DU CANADA

---

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE  
le 23 septembre 1999

COMMUNIQUEZ AVEC : Laurette Bergeron  
(613) 782-8782

### **Le gouverneur de la Banque du Canada prononce une allocution devant la Chambre de commerce de Regina**

REGINA (SASKATCHEWAN) – Les Canadiens ont de bonnes raisons d’être optimistes quant à l’avenir, a déclaré le gouverneur de la Banque du Canada, M. Gordon Thiessen, lors d’une allocution qu’il a prononcée aujourd’hui devant la Chambre de commerce de Regina. Dans un discours où il faisait le point sur les perspectives d’avenir de l’économie canadienne et sur l’état d’avancement des travaux d’adaptation des systèmes à l’an 2000 dans le secteur financier, M. Thiessen a indiqué que « notre économie devrait continuer de progresser à un bon rythme et d’absorber les capacités inutilisées de son appareil de production ».

À propos du passage à l’an 2000, M. Thiessen a assuré les membres de l’auditoire que « dans l’ensemble, la Banque du Canada et les autres participants au secteur financier sont convaincus que les Canadiens peuvent compter sur un déroulement normal de l’activité au sein du secteur financier au début de l’an 2000 et par la suite ».

Il a affirmé que, malgré les tensions financières mondiales qui ont fait chuter les cours des matières premières que nous exportons, l’économie canadienne s’est étonnamment bien comportée au cours de la dernière année, enregistrant une progression d’environ 4 % et la création de près de 350 000 nouveaux emplois. Selon lui, la bonne tenue qu’affiche notre économie tient pour une bonne part au fait qu’elle repose maintenant sur des bases plus solides que par le passé, compte tenu de la faible inflation, de la réduction des déficits et de l’endettement des gouvernements et de la restructuration dans les entreprises.

M. Thiessen a ajouté que l’amélioration de la situation mondiale, le regain de confiance des ménages, les taux d’intérêt relativement bas et les progrès enregistrés au chapitre de l’emploi « laissent présager une expansion économique soutenue au Canada ». « Le taux de l’inflation tendancielle devrait demeurer faible au cours de la prochaine année, à savoir dans la moitié inférieure de la fourchette de 1 à 3 % visée par la Banque. »

Pour ce qui est de l’état d’avancement des travaux d’adaptation des systèmes à l’an 2000 dans le secteur financier canadien, le gouverneur a souligné que « le secteur financier

canadien a fait ses devoirs. Il a réussi les tests de conformité à l'an 2000 et élaboré des plans de contingence ».

M. Thiessen a aussi fait remarquer qu'« un grand nombre d'observateurs compétents ont classé le secteur financier canadien, particulièrement le secteur bancaire, parmi les chefs de file mondiaux sur le plan de l'adaptation à l'an 2000. Il s'agit là d'un solide vote de confiance qui devrait contribuer à rassurer les Canadiens ».

Le gouverneur a rappelé que la Banque du Canada travaille en collaboration avec les institutions financières pour faire en sorte que le système soit en mesure de répondre à une hausse éventuelle de la demande de billets partout au pays. De plus, la Banque a mis en place une ligne de crédit spéciale dans le but de renforcer davantage la confiance des institutions financières et du public et de garantir que les besoins exceptionnels de liquidités pouvant survenir vers la fin de l'année seront satisfaits. Il a ajouté que la Banque est disposée à accepter un plus large éventail de garanties qu'à l'accoutumée pour couvrir les prêts à des fins de liquidités qu'elle consentira et qu'elle a aussi pris des dispositions pour contrer toute pression inhabituelle sur les taux d'intérêt du marché monétaire.

« Toutes ces précautions devraient suffire à convaincre la grande majorité des Canadiens que c'est chez leur institution financière que leur argent sera le plus en sécurité. En fait, ils devraient se préparer pour la fin de semaine du passage à l'an 2000 comme ils le feraient pour toute autre longue fin de semaine. »